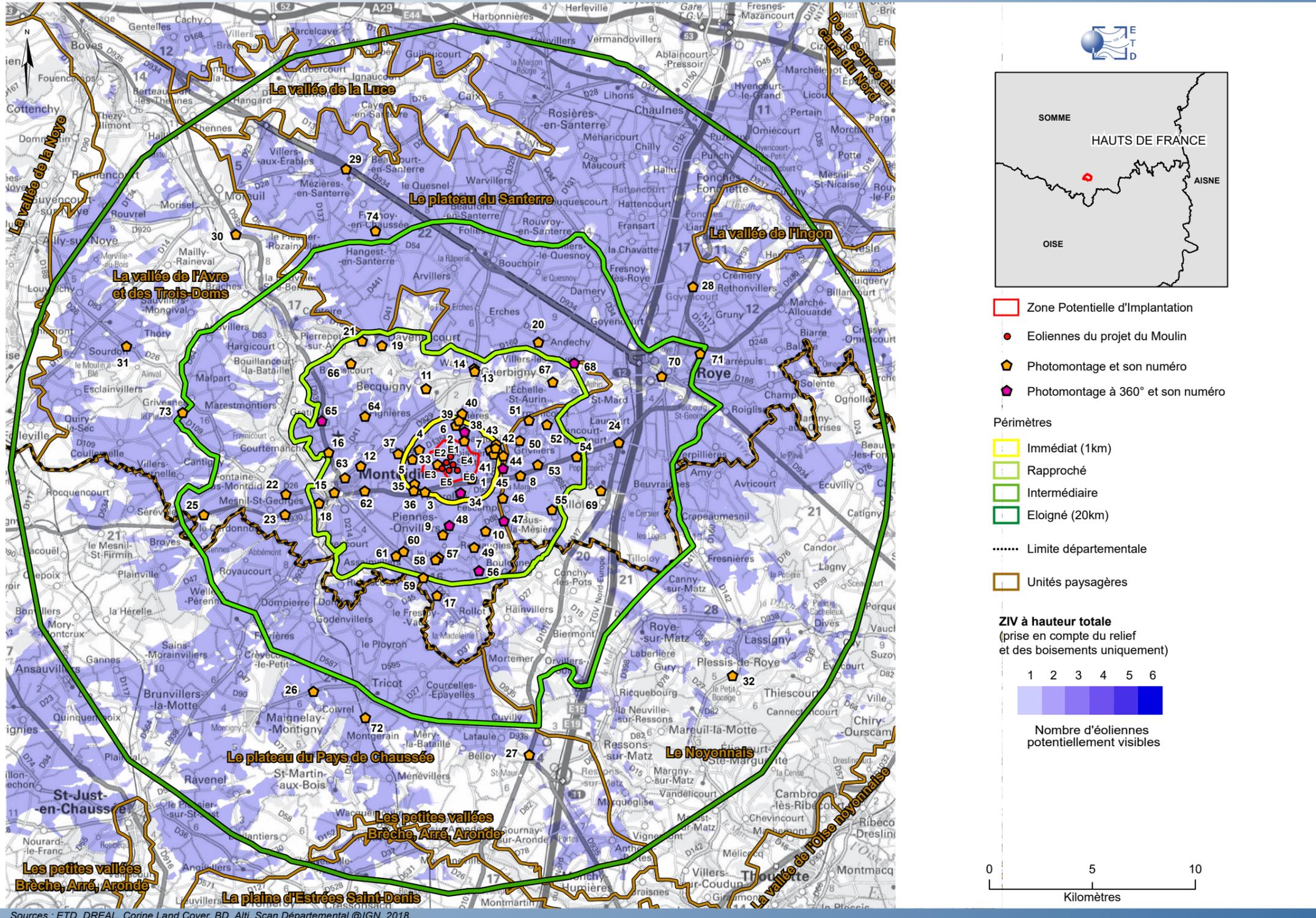




# III.2. Analyse des vues sur le projet dans le contexte paysager

## III.2.3. Vues depuis le périmètre éloigné

### ZIV DU PROJET, PHOTOMONTAGES, UNITÉS PAYSAGÈRES DANS LE PÉRIMÈTRE ÉLOIGNÉ



Organisation des vues sur le parc éolien, données de la ZIV

L'analyse s'appuie sur la carte de Zones d'Influence Visuelle du projet et les photomontages.

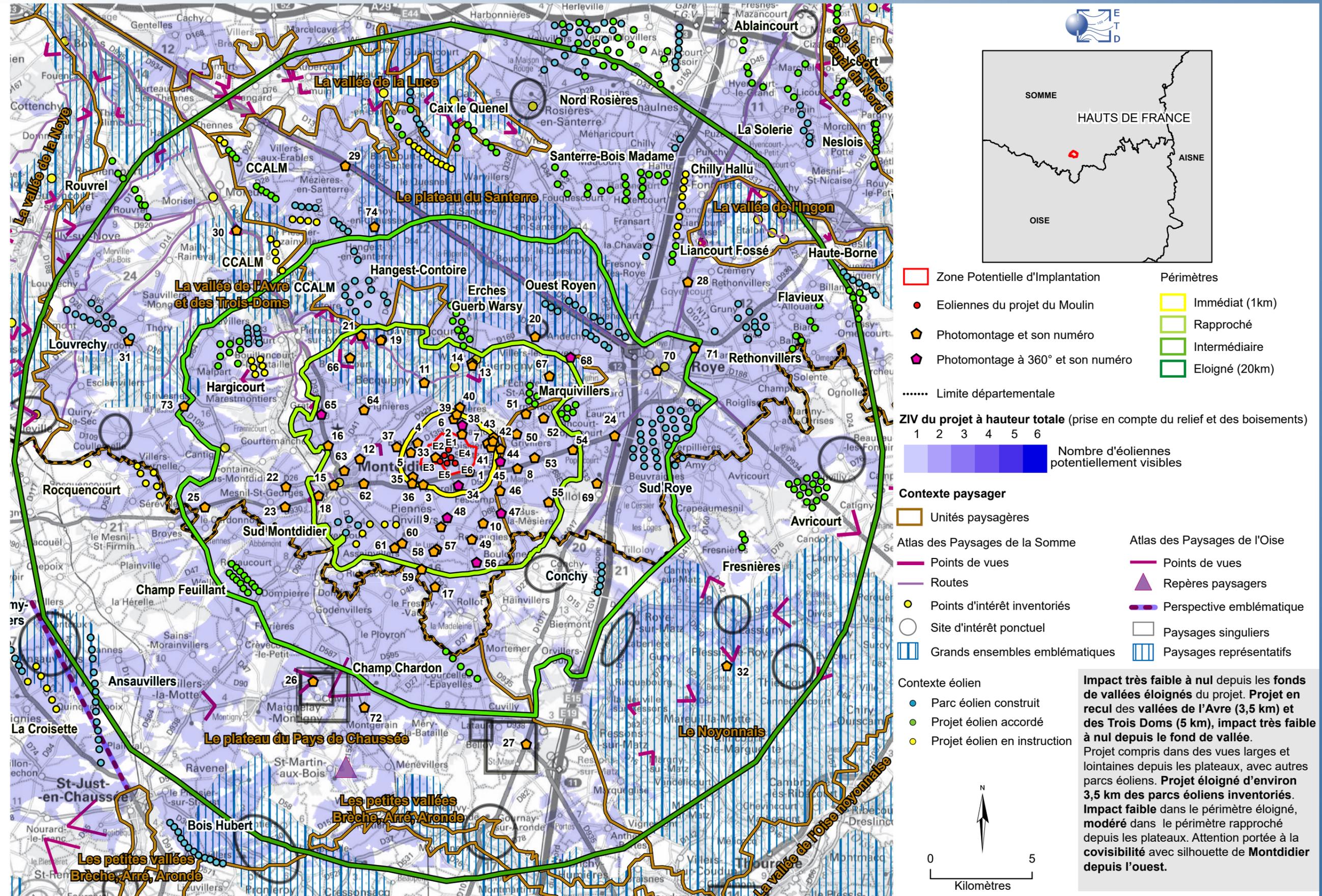
Deux cartes sont réalisées:

- Une carte superposant les unités paysagères et les photomontages réalisés sur la ZIV du projet (carte ci-contre),

- Une carte de synthèse des données paysagères de l'état initial (unités paysagères, contexte éolien, données des Atlas des paysages de la Somme et de l'Oise) avec la ZIV et les photomontages (carte page suivante).

Carte 47. ZIV du projet, photomontages, unités paysagères dans le périmètre éloigné

CONTEXTE PAYSAGER ÉLOIGNÉ, PROJET, ZIV ET PHOTOMONTAGES



Carte 48. Contexte paysager éloigné, projet, ZIV et photomontages

Comme expliqué dans l'état initial et illustré par la carte de Zone d'Influence Visuelle du projet, **des vues proches à lointaines s'organisent sur les éoliennes depuis les paysages de plateaux cultivés.**

Depuis le plateau du Santerre au sud de l'aire d'étude, le parc s'inscrit dans des vues ouvertes, proches à lointaines. Des vues lointaines s'organiseront aussi depuis le cœur du plateau au nord de l'aire d'étude.

Le zonage de visibilité importante sur les plateaux représenté sur la carte de Zone d'Influence Visuelle par les secteurs colorés ne prend pas en compte la végétation ponctuelle (bosquets, haies...), ni la présence du bâti. L'information de la ZIV est donc à nuancer, tout élément haut (bâti, végétation) pouvant fermer localement la vue vers le parc éolien (tout ou partie du parc ou de l'éolienne).

En effet, en particulier dans les vues lointaines à très lointaines, les conditions météorologiques et les éléments du paysage (végétation, bâti, relief) proches de l'observateur joueront un rôle important dans la perception du parc éolien (nébulosité et écran visuel). La distance interviendra aussi dans la perception, la prégnance visuelle des éoliennes diminuant en s'éloignant du parc. Les photomontages illustrent cet effet de la distance.

Au sud de l'aire d'étude, les vallons du Pays de Chaussée ne présenteront pas de vue vers le parc, qui sera masqué par le relief et les boisements. Globalement, le plateau du Pays de Chaussée présente une pente du nord vers le sud, et le parc sera peu visible lorsqu'on s'approche du site par le sud.

Depuis les centres des bourgs dans les périmètres intermédiaire et éloigné, le parc éolien ne sera généralement pas visible. Avec la distance, les éoliennes seront en effet masquées par le bâti, les vues sur le plateau s'observeront depuis les habitations en frange des bourgs et depuis les routes.

Les photomontages sont réalisés dans l'objectif **d'illustrer les vues depuis les différents axes routiers.** Ils représentent les perceptions du projet depuis les ensembles paysagers :

### - Vue depuis le sud

-sur la D938 au nord de Coivrel (secteur de Coivrel identifié dans l'Atlas des paysages): PM26; et au croisement de la D1017 et de la D935 à l'est de Lataule (secteur identifié dans l'Atlas des paysages): PM27, illustrations depuis l'unité paysagère du plateau du Pays de Chaussée, lecture du projet dans l'ensemble éolien composant l'arrière-plan.

- sur la RD935 au sud de Rollot : PM17, lecture du projet sur le plateau avec les autres parcs, projet à l'est du parc «Sud Montdidier» et en arrière-plan du bourg de Piennes-Onvillers.

### - Vue depuis le nord

- au sud du bourg d'Andechy (Andechy identifié dans l'Atlas des paysages): PM20, illustrant le fait que la végétation peut ponctuellement masquer les vues vers le parc. Projet très peu visible en arrière-plan des bois soulignant la vallée de l'Avre séparant le plateau d'Andechy au nord du plateau d'implantation du projet au sud.

- l'ouest de Villers-les-Roye : PM 68, au nord de la vallée de l'Avre où les ondulations du relief limitent la perception du projet.

-La RD1017 au nord de Roye (route identifiée dans l'Atlas des paysages): PM28, Roye est une ville possédant plusieurs parcs éoliens proches, le projet s'inscrit en arrière-plan de ces parcs.

-La D934 au sud de Beaucourt-en-Santerre (route identifiée dans l'Atlas des paysages): PM29, de nombreux parcs éoliens sont présents au nord du site, le projet s'inscrit en arrière-plan de ces parcs. Sa perception est conditionnée par les bois ponctuant le plateau. Projet très peu visible en arrière-plan des bois depuis ce point de vue.

### - Vue depuis l'est

-Le croisement de la D930 et de la D1017 (route identifiée dans l'Atlas des paysages): PM24, le projet éolien se lit dans le paysage du plateau depuis l'axe routier majeur RD930 à la sortie sud de Roye sur cette route allant vers Montdidier.

### -Vue depuis l'ouest

-Le croisement de la D930 et de la D188 à l'ouest de Montdidier: PM25; avec lecture du projet en arrière-plan du bourg de Montdidier depuis son accès ouest sur la route majeure RD930.

- la D26 au sud de Thory au niveau du parc éolien existant de Louvrechy: PM31, lecture du projet en arrière-plan de la ligne d'horizon boisée dessinée par la vallée de Septoutre (identifiée dans l'Atlas des paysages).

Tous ces photomontages rendent compte des vues lointaines du projet et du rôle du relief et des boisements. Ainsi, depuis les routes, c'est une dynamique de perception qui s'observe, avec ou sans le parc étudié.

## Photomontages

«Photomontage 17. Depuis la RD935 au nord-ouest de Rollot», page 162

«Photomontage 20. Depuis la sortie sud d'Andechy», page 163

«Photomontage 24. Depuis le sud de Roye, au croisement entre la RD930 et la RD1017», page 164

«Photomontage 25. Depuis le carrefour entre la D930 et la D188 à l'ouest de Montdidier», page 165

«Photomontage 26. Depuis la D938 au nord de Coivrel», page 166

«Photomontage 27. Depuis la D1017 au sud-est», page 167

«Photomontage 28. Depuis la D1017 au nord de Roye», page 168

«Photomontage 29. Depuis la D934 au sud de Beaucourt-en-Santerre», page 169

«Photomontage 31. Depuis la première éolienne est du parc éolien de Louvrechy», page 170

«Photomontage 68. Depuis Villers-les-Roye», page 171

## Synthèse impacts

Depuis les différents plateaux de l'aire d'étude, la vue se découpe en plusieurs plans. Le parc s'inscrit dans des vues ouvertes avec d'autres parcs éoliens. C'est le cas dans les vues vers le nord, l'est et l'ouest où plusieurs parcs sont présents en arrière-plan. En s'éloignant, l'inverse s'observe, avec lecture du projet en arrière-plan de ces parcs.

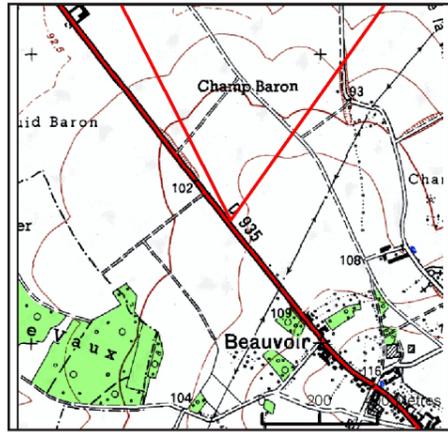
Avec la distance, la perception du projet sera fonction du relief, des boisements et du bâti qui peuvent créer en avant-plan masquant le projet.

Ainsi, le **projet** se lit **dans des vues larges et lointaines**, avec des **plans intermédiaires composés du plateau agricole ponctué de bois, et d'autres parcs éoliens en vue plus proche ou plus lointaine.**

Le projet est ponctuel (6 éoliennes) dans ces larges vues et groupé avec sa géométrie en triangle.

**L'impact du projet est faible.**

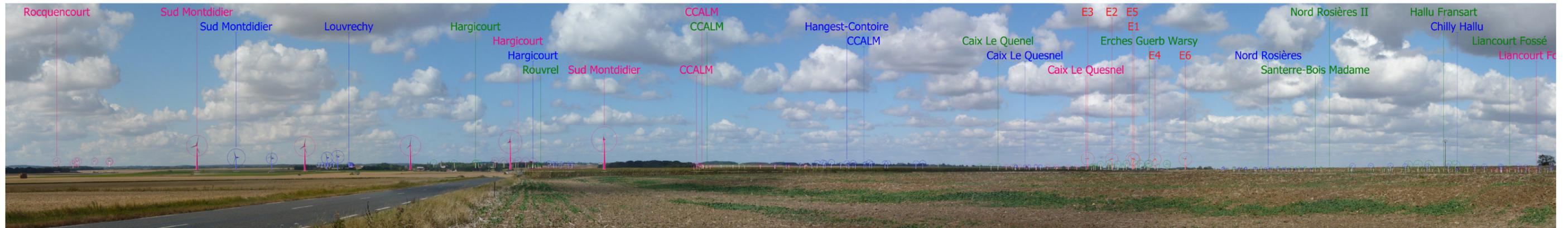
Photomontage 17. Depuis la RD935 au nord-ouest de Rollot



Carte de localisation



Etat initial du photomontage

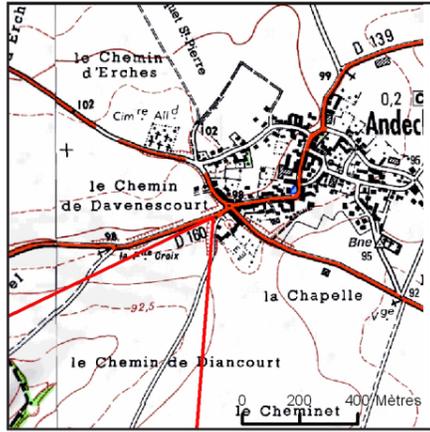


Photomontage du projet éolien dans un angle de 111°- silhouettes des parcs éoliens



Photomontage du projet éolien dans un angle de 111°

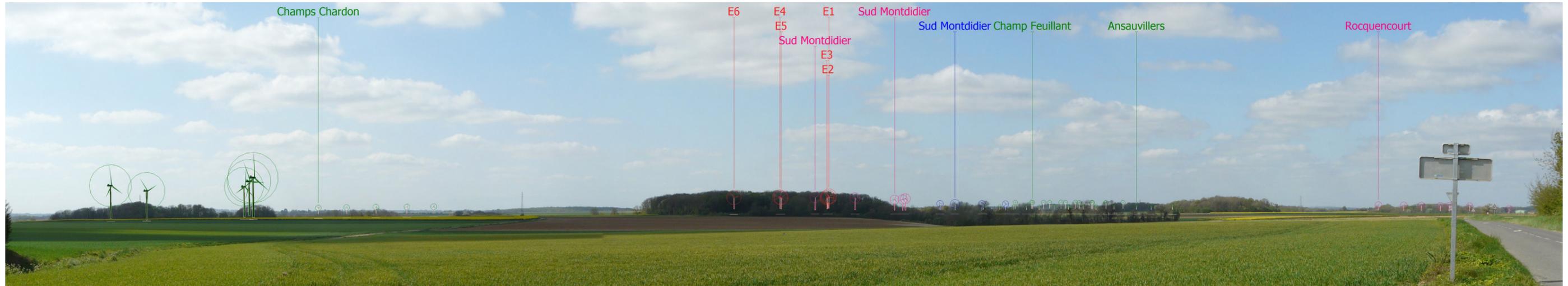
Photomontage 20. Depuis la sortie sud d'Andechy



Carte de localisation



Etat initial du photomontage



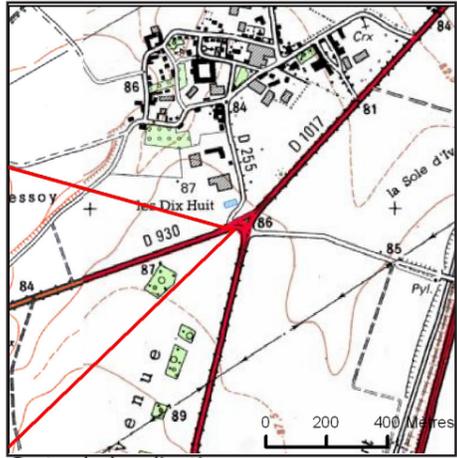
Photomontage du projet éolien dans un angle de 84°- silhouettes des parcs éoliens

Projet éolien  
peu visible



Photomontage du projet éolien dans un angle de 84°

Photomontage 24. Depuis le sud de Roye, au croisement entre la RD930 et la RD1017



Carte de localisation

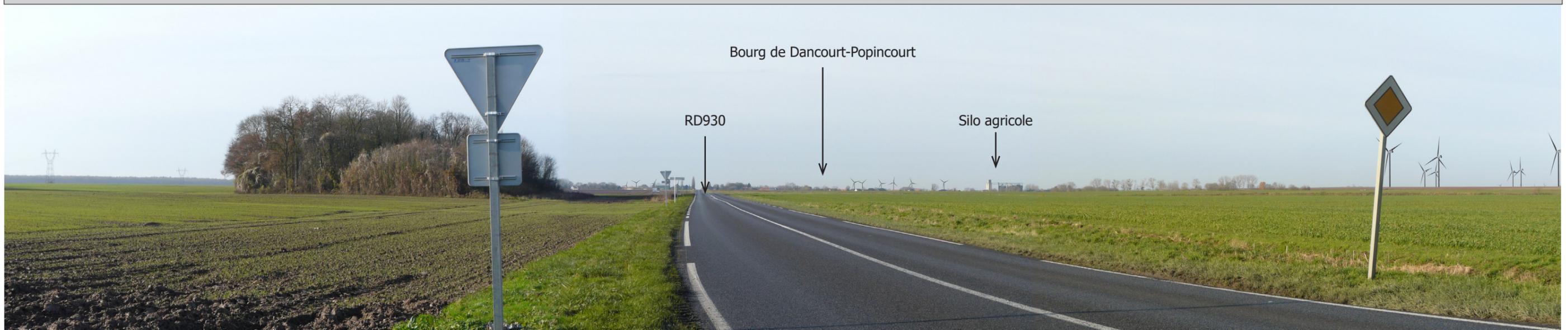


Etat initial du photomontage



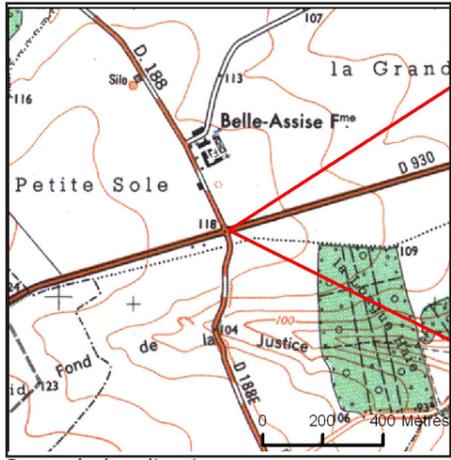
Photomontage du projet éolien dans un angle de 86°- silhouettes des parcs éoliens

Projet éolien



Photomontage du projet éolien dans un angle de 86°

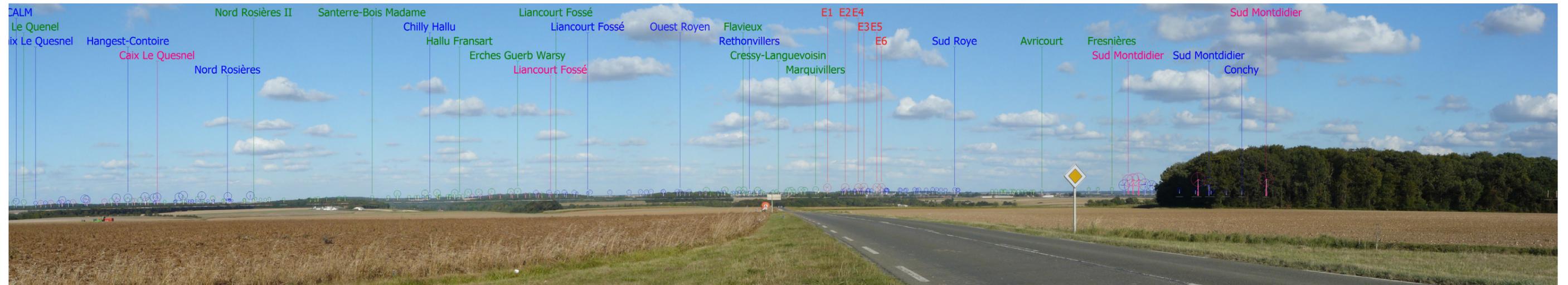
Photomontage 25. Depuis le carrefour entre la D930 et la D188 à l'ouest de Montdidier



Carte de localisation



Etat initial du photomontage

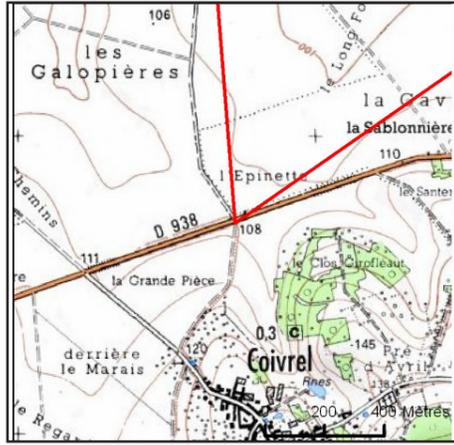


Photomontage du projet éolien dans un angle de 94°- silhouettes des parcs éoliens



Photomontage du projet éolien dans un angle de 94°

Photomontage 26. Depuis la D938 au nord de Coivrel



Carte de localisation



Etat initial du photomontage

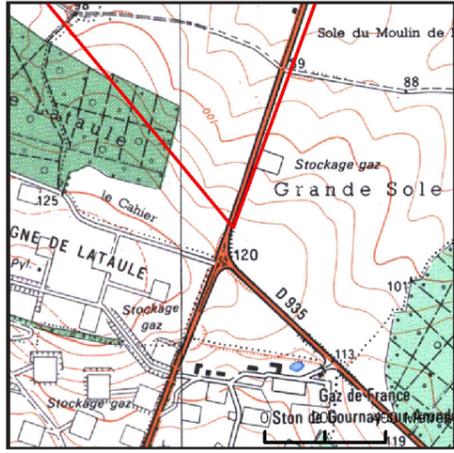


Photomontage du projet éolien dans un angle de 115°- silhouettes des parcs éoliens



Photomontage du projet éolien dans un angle de 115°

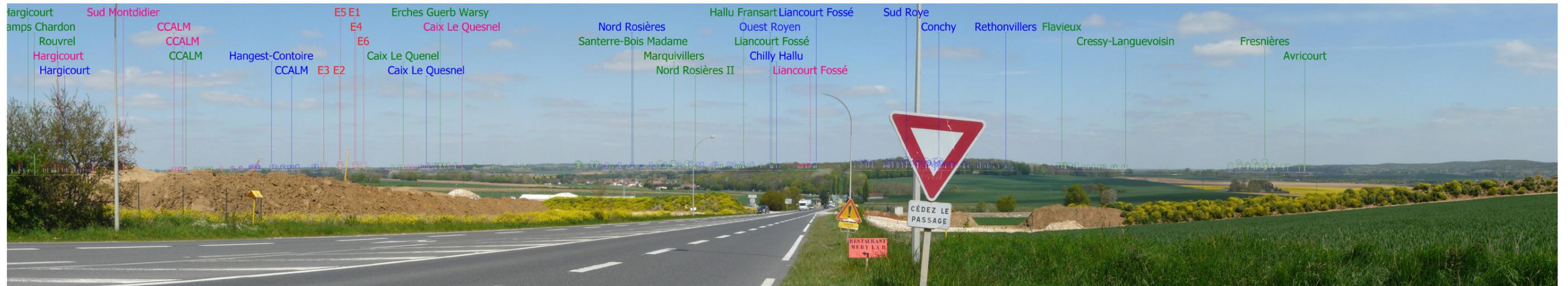
Photomontage 27. Depuis la D1017 au sud-est



Carte de localisation



Etat initial du photomontage



Photomontage du projet éolien dans un angle de 107°- silhouettes des parcs éoliens

Projet éolien

Ligne d'horizon dessinée par les plateaux du Santerre

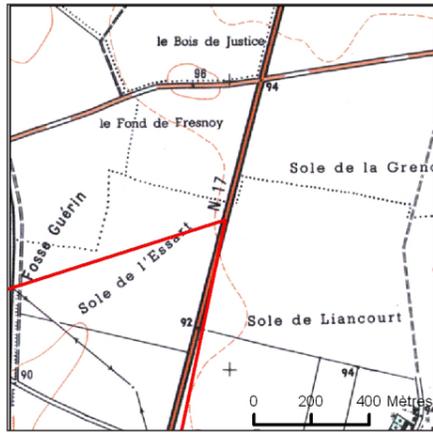
RD1017

Transition paysagère avec le Noyonnais localisé à l'est



Photomontage du projet éolien dans un angle de 107°

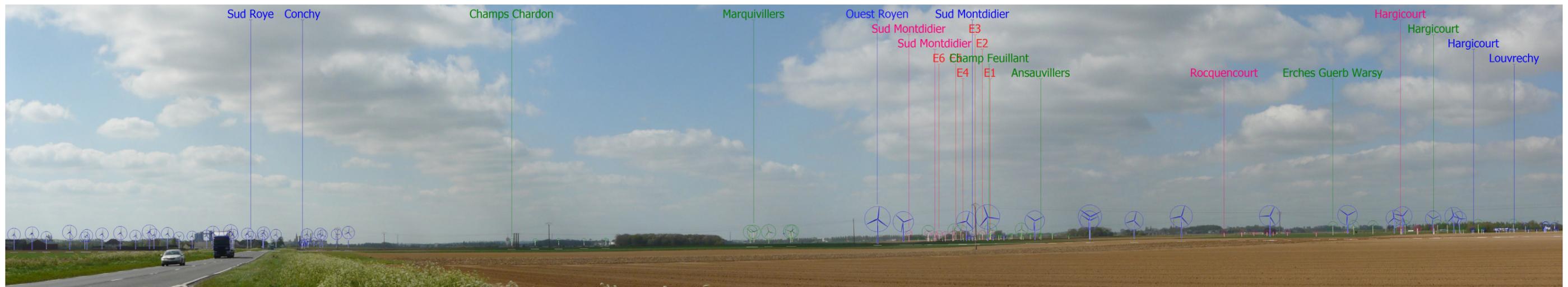
Photomontage 28. Depuis la D1017 au nord de Roye



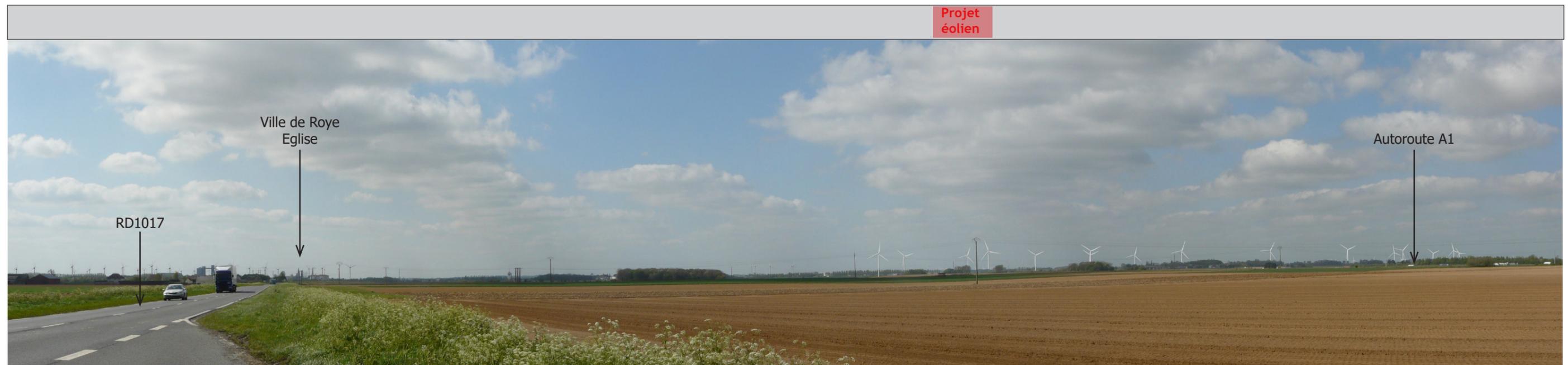
Carte de localisation



Etat initial du photomontage

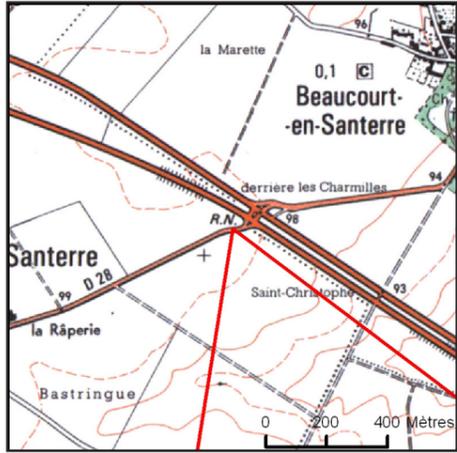


Photomontage du projet éolien dans un angle de 88°- silhouettes des parcs éoliens



Photomontage du projet éolien dans un angle de 88°

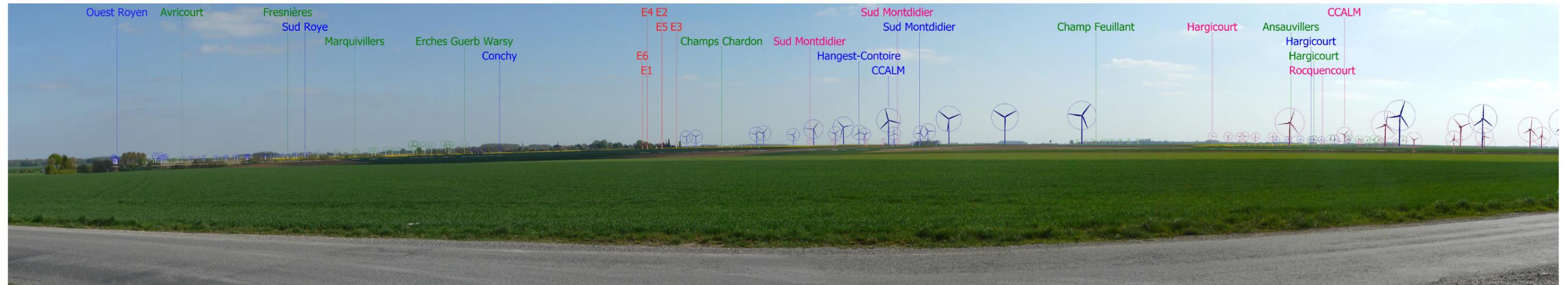
Photomontage 29. Depuis la D934 au sud de Beaucourt-en-Santerre



Carte de localisation



Etat initial du photomontage

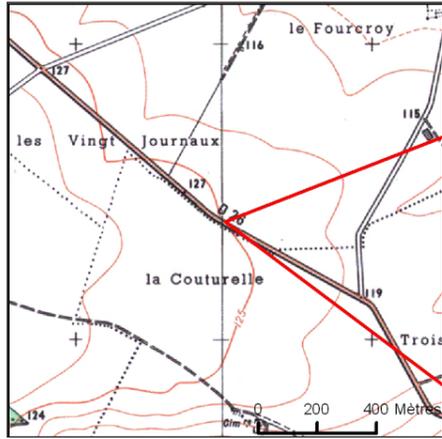


Photomontage du projet éolien dans un angle de 113°- silhouettes des parcs éoliens



Photomontage du projet éolien dans un angle de 113°

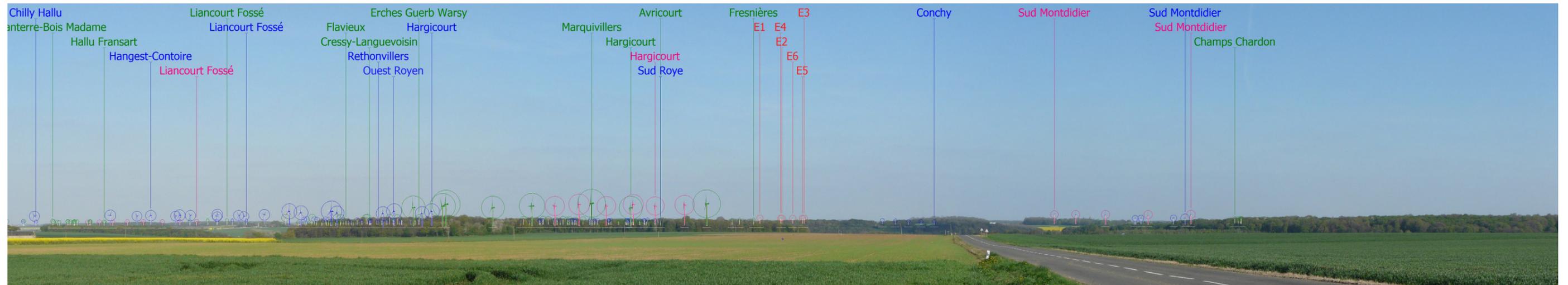
Photomontage 31. Depuis la première éolienne est du parc éolien de Louvrechy



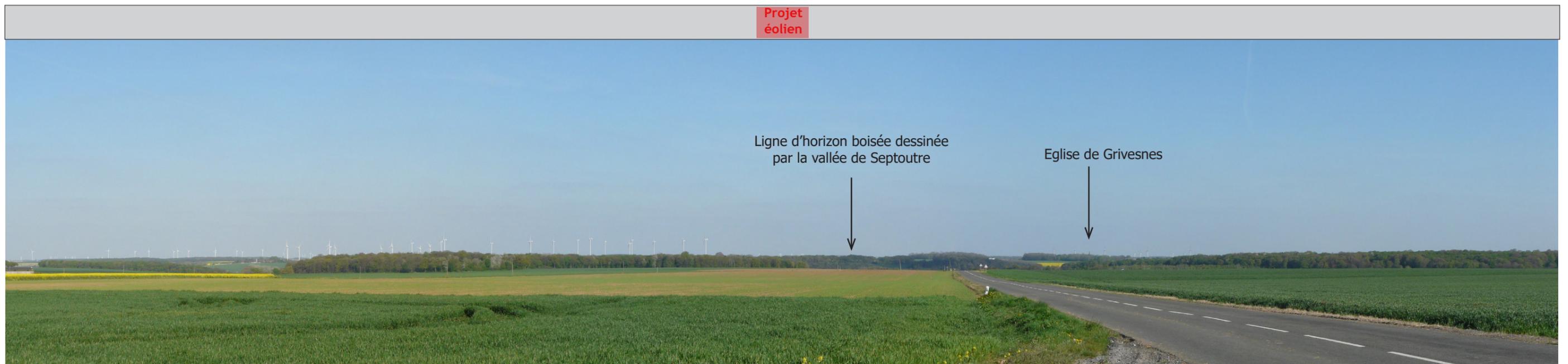
Carte de localisation



Etat initial du photomontage

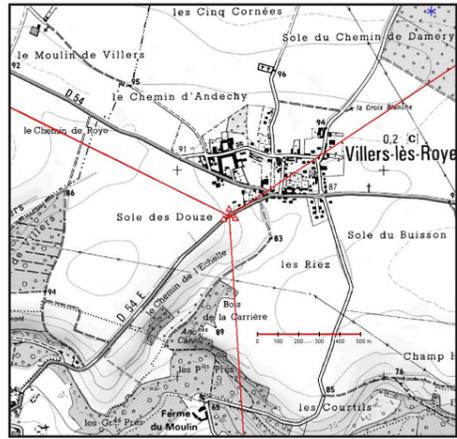


Photomontage du projet éolien dans un angle de 82°- silhouettes des parcs éoliens



Photomontage du projet éolien dans un angle de 82°

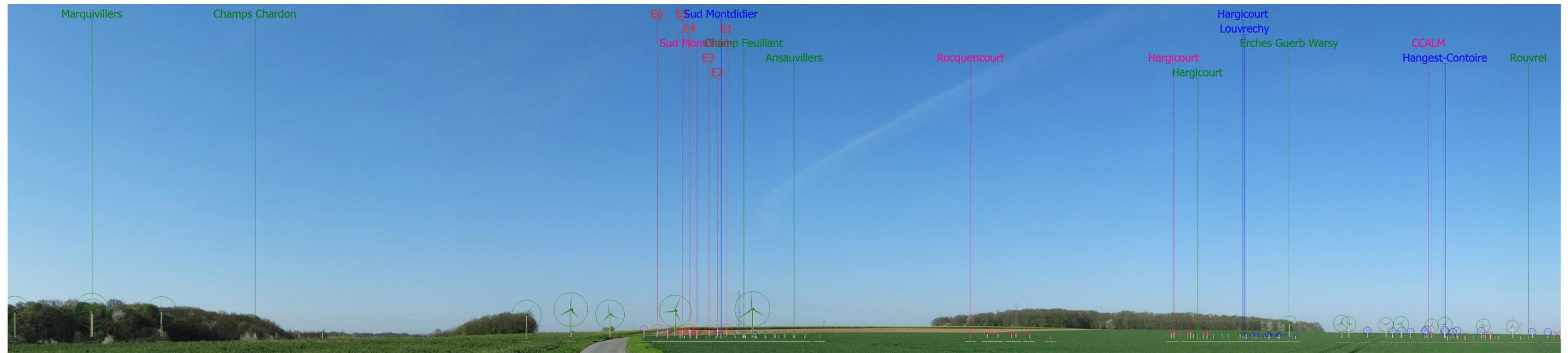
Photomontage 68. Depuis Villers-les-Roye



Carte de localisation



Etat initial du photomontage



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120° - silhouettes des parcs éoliens

Projet peu visible



Photomontage du projet éolien dans un angle de 120°

L'aire d'étude intermédiaire et éloignée comprend plusieurs vallées dont les vallées majeures que sont celles de l'Avre au nord-ouest du projet, des Trois Doms à l'ouest, du Matz au sud-est dans le Noyonnais.

Le **projet** ne sera **pas visible depuis les fonds de vallées éloignées**, sous l'influence de la distance, du relief, et de la végétation (cf secteurs non colorés de la carte de ZIV, page 159). Il pourra être perceptible depuis les coteaux opposés au projet éolien. Ces vues concerneront essentiellement le **coteau ouest de la vallée des Trois Doms** où plusieurs axes routiers se dirigent **vers Montdidier** (D930, D329, et la D26). Dans les **vallées de l'Avre et du Matz**, la **ZIV** montre que les **vues** seront **fermées, sans perception du projet**. C'est aussi majoritairement depuis les vallées affluentes de l'Avre (vallées de la Luce, de Septoutre, de la Noye), de l'Oise dans le sud du périmètre d'étude (Brèche, Arronde, Arré) et de la Somme à l'est (vallée de l'Ingon). Ces vallées sont identifiées en tant que paysages emblématiques dans les Atlas des paysages.

Les perceptions depuis les versants et les fonds de vallées sont illustrées par plusieurs photomontages :

- **PM22 et PM23 à l'ouest de Montdidier**, sur le coteau de la vallée des Trois Doms, vue vers le site, la vallée, et la ville. Ces photomontages illustrent la **covisibilité avec la silhouette de Montdidier**, qui a été **atténuée lors de la définition du projet** (cf. partie relative à la définition du projet et la partie relative aux impacts sur le patrimoine).

-**PM30 sur la route majeure RD935 au sud-est de Moreuil dans la vallée de l'Avre au nord-ouest du projet** (vallée et point de vue identifiés dans l'Atlas des paysages), où la vue est fermée par le relief (projet non visible).

-**PM32 depuis la RD142 dans le Noyonnais à l'est de la vallée du Matz** au sud-est du projet (secteur du Noyonnais identifié dans l'Atlas des paysages), où les vues en direction du projet sont fermées par les boisements (pas de perception du projet).

### Photomontages

Vues lointaines depuis les vallées

«Photomontage 22. Depuis la RD26 à l'ouest de Montdidier», page 173

«Photomontage 23. Depuis la D930 à l'ouest de Montdidier», page 174

«Photomontage 30. Depuis la RD935 au sud-est de Moreuil», page 175

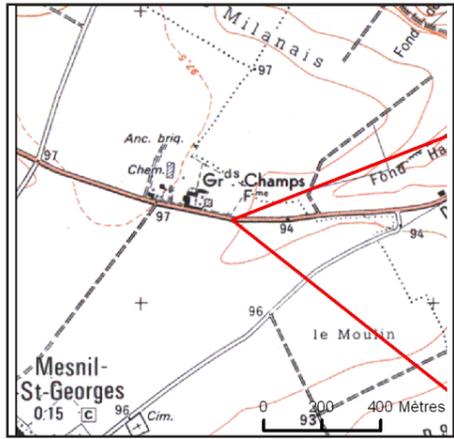
«Photomontage 32. Depuis le sud de Lassigny», page 176

### Synthèse impacts

Les éoliennes ne seront pas visibles depuis les fonds de vallée de l'Avre, des Trois Doms, et du Matz éloignés du projet. Le projet se lira en vue lointaine dans les vues depuis le coteau ouest de la vallée des Trois Doms, et avec une covisibilité avec Montdidier depuis l'ouest de la ville.

**L'impact du projet est nul depuis les fonds de vallées, faible depuis les coteaux, l'impact le plus fort résidant dans la covisibilité avec Montdidier depuis l'ouest.**

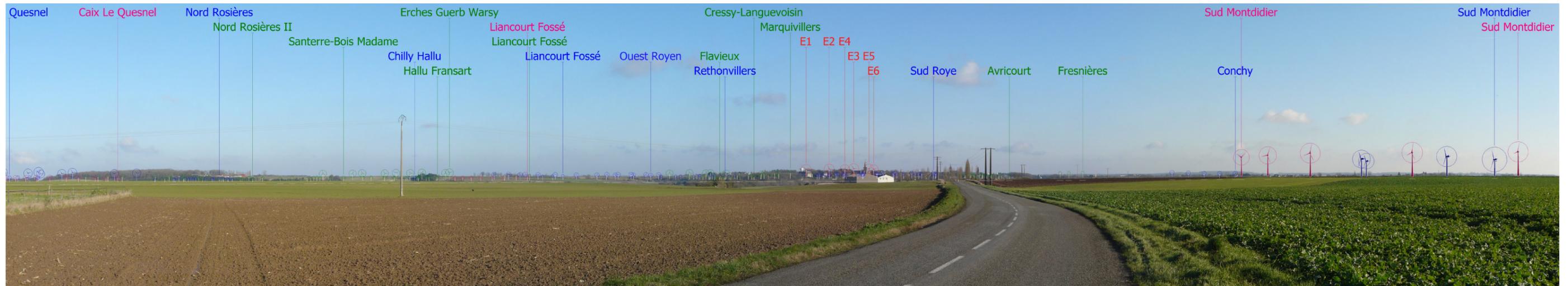
Photomontage 22. Depuis la RD26 à l'ouest de Montdidier



Carte de localisation

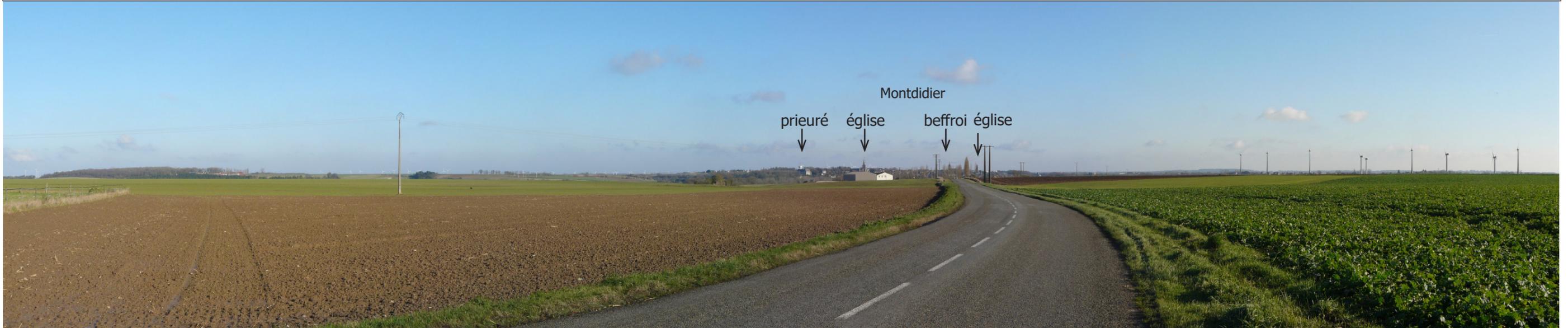


Etat initial du photomontage



Photomontage du projet éolien dans un angle de 113°- silhouettes des parcs éoliens

Projet éolien



Photomontage du projet éolien dans un angle de 113°